

Enseignement Supérieur et Recherche - Vie étudiante et manifestations grand public - Attribution de subventions

Mme l'Adjointe SCHIRRER, Rapporteur :

I - Rentrée étudiante «Bienvenue aux étudiants»

L'Université de Franche-Comté (UFC) souhaite améliorer l'accueil de ses étudiants. Aussi pour leur souhaiter la bienvenue, organise-t-elle du 2 septembre au 21 octobre 2010, un programme d'information et d'animation destiné tout spécialement au milieu étudiant.

Du 2 au 9 septembre, un guichet unique étudiant prendra place à la Maison de l'Étudiant sur le campus de la Bouloie ou dans les locaux de l'UFR Lettres au centre-ville afin que les nouveaux étudiants puissent avoir accès facilement à l'information liée aux structures et organismes dont ils auront besoin tout au long de leur année universitaire (logement, sport, santé, vie associative et culturelle, orientation, formation, stages, jobs...).

Le bureau de la Vie étudiante, culturelle et associative de l'UFC en lien avec le service Culturel du CROUS, privilégie la programmation culturelle de la rentrée universitaire avec des animations sur le temps du déjeuner ou en soirée. Ainsi, concerts, théâtre, cinéma dont une soirée en plein air, visites théâtralisées du campus et expositions, animeront l'ensemble du campus de la Bouloie (Maison des Etudiants, Restos U, Petit Théâtre de la Bouloie...).

La programmation met aussi en avant des animations organisées par des associations étudiantes : «Trie ton campus» avec la BAF, «Apéro-langue» et «Soirées internationales» avec l'Association des étudiants internationaux (ESN Besançon) et des journées «Bourse aux livres» à l'initiative de l'UNEF.

Des visites guidées gratuites sont proposées trois jeudis après-midi au Musée du Temps et au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie. D'autres sont programmées au Jardin Botanique, Place Leclerc ainsi qu'une soirée découverte des rues du centre-ville de Besançon, dans le cadre d'un «Parcours découverte ludique».

Pour souhaiter la bienvenue aux étudiants, la Ville propose deux événements chaleureux et festifs avec une soirée spéciale étudiante à la Patinoire La Fayette, le mardi 21 septembre, et une soirée de concerts de qualité dans les bars partenaires de la charte des bars, le mercredi 22 septembre.

L'Université prend en charge la communication, la Ville les soirées «Patinoire» et «Concerts dans les bars du centre-ville».

Il est proposé d'allouer une subvention de 4 000 € à l'Association «Les Amis du Cylindre», organisatrice de la soirée de concerts, en partenariat avec la Mission Musiques Actuelles.

II - La Nuit européenne des chercheurs 2010

Pour la 5^{ème} année consécutive, la Mission Culture Scientifique et Technique de l'Université de Franche-Comté participe à la Nuit des Chercheurs et proposera aux Bisontins une soirée d'animations et de découvertes dans différents lieux du centre-ville.

Le vendredi 24 septembre 2010, le grand public sera convié à des rencontres insolites, des animations ludiques et décalées. Le public sera invité à jouer aux archéologues de l'an 4000, à voyager de l'Arctique à la Chine, d'Hawaï à Mayotte... Le site classé du Fort Griffon sera au cœur du dispositif phare de la soirée : il s'agira, pour les visiteurs plongés dans le futur, d'enquêter tels des archéologues et historiens sur le passé lointain du bâtiment (c'est-à-dire sur la fin du XX^{ème} siècle).

Le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie proposera de visiter ses collections d'archéologie régionale. Le visiteur de l'an 4000 apprendra ainsi quel était le «véritable» usage des objets du XX^{ème} siècle au travers d'une exposition fictionnelle.

La Nuit des Chercheurs, événement impulsé par la Commission Européenne, est une invitation à une rencontre des publics avec les chercheurs, en dehors du cadre institutionnel, dans une manifestation de proximité. Elle est l'occasion de réunir, au même moment, des initiatives innovantes partout en Europe, et de célébrer la recherche à travers ceux et celles qui la font, dans un cadre original et des ambiances chaleureuses et festives. Cet événement est une occasion privilégiée pour les scientifiques de parler de leurs métiers étonnants aux réalités multiples, et pour le public, d'opérer une incursion dans l'univers quotidien des chercheurs. Durant une soirée, les citoyens côtoient les chercheurs pour mieux appréhender et comprendre leur univers ainsi qu'une culture particulière : la culture scientifique.

Après le succès des précédentes éditions, l'Université de Franche-Comté souhaite renouveler cette initiative subventionnée par la Commission Européenne. La Ville de Besançon est sollicitée pour un appui logistique et une subvention à hauteur de 1 000 €.

III - Fête de la Science 2010

La Fête de la Science, initiée par le Ministère chargé de la Recherche il y a 19 ans, est une manifestation qui se déroule sur tout le territoire et dans toutes les régions. Elle est le rendez-vous annuel des chercheurs avec tous ceux qui sont désireux de découvrir les enjeux scientifiques et les défis technologiques de demain. La 19^{ème} édition de la Fête de la Science aura lieu du 21 au 24 octobre prochain.

Cette grande manifestation nationale est coordonnée en Franche-Comté par le Pavillon des Sciences. A Besançon, la Mission Culture Scientifique et Technique de l'Université s'en fait le relais en proposant une opération phare et fédératrice avec le Village des Sciences qui sera installé durant 4 jours sur le campus de la Bouloie.

Du 21 au 24 octobre, le campus de la Bouloie concentrera de nombreuses animations. Cette année encore, de nombreuses structures participeront à cet événement : laboratoires, associations, musées, clubs... Une vingtaine de stands proposeront aux visiteurs des animations, des expériences, le tout couplé à des visites de laboratoires. Pour accompagner le Village des Sciences, les Bisontins pourront découvrir, le temps d'un week-end, les différents aspects de la robotique, avec des démonstrations et présentations de chercheurs et un concours d'agilité robotique.

Le principe de cette manifestation est de permettre au grand public de rencontrer des chercheurs, de trouver des réponses simples à ses interrogations et de s'approprier des nouvelles technologies.

Ces rendez-vous ludiques connaissent un grand succès à Besançon, notamment auprès du public scolaire (plus de 1 000 élèves chaque année) et permet de mettre en valeur le potentiel éducatif, scientifique, technique et industriel de l'agglomération bisontine.

La Ville de Besançon est sollicitée pour un appui logistique et une subvention à hauteur de 4 000 €.

IV - Accueil des nouveaux étudiants internationaux

L'Association des Etudiants Internationaux de Besançon, affiliée au réseau européen Erasmus Student Network, a changé de nom et s'appelle désormais ESN Besançon. Elle organise comme chaque année l'accueil des nouveaux étudiants internationaux qui arrivent en septembre dans les différents établissements d'enseignement supérieur de Besançon : accueil à l'Université, à l'Hôtel de Ville, jeu de piste, apéro-langues, toute une série d'activités soutenues par la Ville sont prévues pour découvrir Besançon et se faire des connaissances. En outre va être réédité et diffusé à 2 000 exemplaires un «Guide des étudiants internationaux de Besançon» réalisé par l'Association. Pour financer ce guide, l'Association sollicite une subvention de 200 €.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions suivantes :

- à l'Université de Franche-Comté à hauteur de 5 000 € : 1 000 € au titre de la Nuit des Chercheurs et 4 000 € au titre de la Fête de la Science. En cas d'accord sur ces propositions, la dépense sera prélevée au chapitre 65.23/65731 CS 400

- à l'Association «Les Amis du Cylindre» à hauteur de 4 000 € au titre de l'organisation de la soirée de concerts dans les bars dans le cadre de l'accueil des étudiants pour la rentrée universitaire 2010/2011. En cas d'accord sur cette proposition, la dépense sera prélevée au chapitre 65.23/6574 CS 400

- à l'Association ESN Besançon à hauteur de 200 € pour la réalisation du guide des étudiants internationaux. En cas d'accord sur cette proposition, la dépense sera prélevée au chapitre 65.23/6574 CS 400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer les subventions proposées.

Récépissé préfectoral du 8 octobre 2010.